

# LA VOIX DES CONSOMMATEURS

## Chiffres, analyses et décryptages

### Éditorial



Felix Schneuwly, Head of Public Affairs

Le débat politique sur le climat dans le contexte de l'élection du 20 octobre plaît à certains, à d'autres moins. **Claude Longchamp**, fondateur et président de Gfs, explique en page 4 pourquoi la question du climat sera le sujet numéro un de l'automne électoral, reléguant au second plan d'autres défis politiques, comme l'accord-cadre avec l'UE, les coûts de la santé ou la migration.

En page 1, **Andreas Meyer**, directeur général de Minergie Suisse, plaide pour un changement d'approche en matière de bilan énergétique et de confort des bâtiments – d'une vision à court terme axée sur les coûts d'investissement à une vision orientée sur le cycle de vie. Je vis dans une maison en bois Minergie construite il y a 18 ans et je peux confirmer que l'investissement a été profitable jusqu'à présent.

Un bilan CO<sub>2</sub> nuancé des différentes sources d'énergie pour les voitures est présenté en page 2 par **Christian Bach**, responsable Systèmes de motorisation des véhicules à l'Empa. L'expert tient également compte de l'énergie grise nécessaire à l'approvisionnement énergétique et à la production des véhicules.

Selon l'adage « le malheur des uns fait le bonheur des autres », **Oliver Oertli**, fondateur et partenaire associé du Center for Social and Sustainable Products, illustre en page 3 le lien entre la régulation climatique et les rendements de nos caisses de pension. De nouvelles incitations, interdictions et exigences influencent la concurrence, la valeur des entreprises et nos rentes de vieillesse.

Pour moi, le défi majeur est de mettre en place les bonnes incitations tout en ayant une réglementation simple. Et comme toute réglementation défavorise certains modèles économiques et en avantage d'autres, les détracteurs même les plus durs en matière de réglementation sont parfois prêts à aller au-delà de leurs principes, sous couvert de pragmatisme.

### Bilan énergétique

## La protection du climat en pratique

Le changement climatique pose un défi majeur au secteur suisse de la construction, les bâtiments générant environ 40 % des émissions de CO<sub>2</sub> – voire nettement plus pendant le semestre d'hiver, en raison des nombreux chauffages au mazout et au gaz. Parallèlement, les journées caniculaires se succèdent en été.

**Andreas Meyer Primavesi**. Le défi consiste à la fois à protéger le climat et à trouver des réponses à la chaleur estivale. Les bâtiments doivent donc consommer bien moins d'énergie, ne plus émettre de CO<sub>2</sub> et rester confortables, même en été. La bonne nouvelle : nous savons depuis longtemps comment y parvenir.

Cela tient en trois actions : premièrement, remplacer des centaines de milliers de chauffages au mazout/gaz par des systèmes à énergie renouvelable ; deuxièmement, augmenter nettement l'efficacité énergétique des bâtiments anciens et neufs ; troisièmement, améliorer l'isolation thermique pour l'été. Réalisable sur le plan technique et socialement acceptable. Et en passant d'une approche à court terme axée sur les coûts d'investissement à une orientation sur le cycle de vie, c'est économiquement viable.

Ce qui manque encore, c'est une meilleure information. Les débats actuels suscitent une certaine inquiétude : on y alimente les craintes de pénuries d'électricité en hiver ou de forte dépendance des importations d'électricité sale et on continue à y louer les avantages des combustibles fossiles. Même dans le débat sur les centrales nucléaires, le mot de la fin ne semble pas encore prononcé. Quoiqu'il arrive, il est sûr qu'une maison utilisant efficacement l'énergie, en quasi-autosuffisance avec des énergies renouvelables et offrant un niveau de confort élevé, été comme hiver, conservera sa valeur dans tous les cas.

Une approche consiste à construire de nouveaux bâtiments selon la norme Minergie-A. Soit des bâtiments à haut rendement énergé-

tique qui s'auto-alimentent en énergie renouvelable et qui répondent à des exigences d'isolation thermique pour l'été quatre fois plus élevées que le prévoit la norme. L'enveloppe et les installations techniques du bâtiment protègent à la fois le climat et les utilisateurs de la chaleur estivale. Une norme exigeante, mais bien connue et maintes fois éprouvée en Suisse.

Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments existants nécessite plus de pragmatisme. Là aussi, il existe des solutions reconnues pour les bâtiments administratifs et résidentiels. Par exemple, les modèles de rénovation Minergie combinent des exigences réalistes pour l'enveloppe du bâtiment et un climat intérieur agréable toute l'année avec un excellent bilan CO<sub>2</sub>. L'un des cinq modèles est adapté à chaque bâtiment – avec une enveloppe de qualité comparable aux bâtiments neufs, même les combustibles fossiles sont encore autorisés.

Toutes les conditions sont donc remplies dans le secteur du bâtiment pour une protection du climat dans la pratique. Mais faute de mesures supplémentaires de l'État (subventions, taxes incitatives, etc.) et sans que Confédération, cantons et communes fassent figure d'exemple dans l'opinion publique, les objectifs climatiques pourront difficilement être atteints à temps. Le dernier recours serait alors d'interdire les chauffages à énergie fossile, une mesure qui mettrait de nombreuses personnes en difficulté. Une décision en soi inutile, si dès maintenant nous assumons notre responsabilité collective et si nous construisons dans le respect du climat.



« Protéger le climat et se préserver de la chaleur en été vont de pair. »

Andreas Meyer Primavesi,  
directeur général de Minergie Suisse

# Objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> : et maintenant ?

Malgré des exigences claires concernant la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> pour les voitures de tourisme, il est peu probable que l'on atteigne une telle réduction des émissions dans la réalité. Les réglementations sur les émissions de CO<sub>2</sub> elles-mêmes en sont également responsables, car elles ne tiennent pas compte de toutes les émissions.



Christian Bach, responsable Systèmes de motorisation des véhicules, Empa

« D'un point de vue scientifique, de nouvelles procédures d'évaluation sont absolument indispensables. »

**Christian Bach.** Représentant environ un tiers des émissions du pays, le trafic routier est la principale source individuelle d'émissions de gaz à effet de serre en Suisse. Les voitures particulières sont le segment le plus important avec une part de 70 %, suivies par le transport routier de marchandises avec une part de 20 %. La transposition de la législation européenne sur les émissions de CO<sub>2</sub> des voitures de tourisme et de livraison dans la législation suisse sur les émissions de CO<sub>2</sub> prend en compte les principaux segments de véhicules. Pour les voitures nouvellement mises en circulation, elle prévoit une baisse des émissions standard de CO<sub>2</sub> de 130 à 95 g CO<sub>2</sub>/km d'ici 2023, soit une réduction de 25 %. Toutefois, il est peu probable qu'une baisse des émissions de CO<sub>2</sub> de cette ampleur puisse être réalisée dans la réalité et ce, pour les raisons suivantes : premièrement, les émissions de CO<sub>2</sub> standard sont basées exclusivement sur les émissions d'échappement directes, sans tenir compte des émissions d'alimentation en énergie et de production des véhicules. À cet égard, les nouvelles technologies de motorisation sont toutefois plus polluantes que les véhicules à essence et diesel conventionnels. Bien que pour la plupart ces émissions ne soient pas produites en Suisse, elles ont toutefois le même effet sur le climat (helvète) que si cela était le cas. Le passage à ces nouvelles technologies de motorisation crée donc une réduction des gaz à effet de serre plus faible que ne le suggère la législation sur le CO<sub>2</sub>. La Commission européenne a donc annoncé qu'elle élaborera d'ici 2023 une nouvelle procédure d'évaluation qui doit prendre en compte l'ensemble des émissions. Toutefois, comme la voie légale a déjà été tracée dans l'UE jusqu'en 2030, son introduction ne sera probablement pas possible avant 2030 au plus tôt. Scientifiquement parlant, cette nou-

velle procédure d'évaluation est absolument indispensable.

Deuxièmement, selon l'analyse des comportements de mobilité en Suisse, les 30 % de trajets les plus longs sont à l'origine de 70 % des kilomètres parcourus. Or, la législation sur le CO<sub>2</sub> ne tient pas compte du kilométrage des véhicules. Convertir en premier lieu les véhicules de courte distance aux motorisations à faibles émissions de CO<sub>2</sub> permet de réduire davantage l'effet de la législation sur les émissions de CO<sub>2</sub>. Pour une réduction de ces émissions dans la réalité, d'autres mesures efficaces, spécifiques aux applications à longue distance, seraient nécessaires.

Troisièmement, le type d'utilisation des véhicules est également à prendre en compte. Des études d'Agora Verkehrswende montrent que les véhicules électriques avec des batteries plus petites (hypothèse : 24 kWh) en milieu urbain sont nettement plus propres que les véhicules fonctionnant à 100 % à l'essence fossile, même en ayant recours au mix électrique allemand (hypothèse : 420 gCO<sub>2</sub>/kWh – valeur moyenne 2020–2030). Si, pour la voiture électrique, on compare sur la base du mix électrique du consommateur suisse de près de 170 gCO<sub>2</sub>/kWh, et pour les véhicules au gaz naturel avec la part actuelle de biogaz de 20 %, le véhicule électrique à l'électricité suisse et avec une petite batterie est la technologie de motorisation clairement la moins émettrice de CO<sub>2</sub> en ville.

Concernant la circulation autoroutière, le tableau est différent : pour cette comparaison, Agora a mis en parallèle une voiture électrique dotée d'une grande batterie (60 kWh) avec un véhicule diesel. Au regard des émissions de CO<sub>2</sub> de la grande batterie lors de la production et compte tenu du mix électrique allemand, la voiture électrique perd l'avantage CO<sub>2</sub> face

au véhicule diesel. La voiture électrique au mix électrique suisse produit nettement moins d'émissions de CO<sub>2</sub>. Mais en comparant cette voiture avec un véhicule au gaz naturel, fonctionnant au mix de gaz suisse (20 % de biogaz), les émissions de CO<sub>2</sub> des deux véhicules sont similaires, bien que les émissions standard de CO<sub>2</sub> soient très différentes.

Dans l'ensemble, l'accent réglementaire sur les motorisations électriques produit l'effet souhaité de réduction des émissions carbone avant tout dans le trafic de courte distance et pour les véhicules à petite batterie. Ceci est pertinent pour la réduction des polluants et des émissions sonores au niveau local. Mais concernant les émissions de CO<sub>2</sub>, ce domaine n'est pas particulièrement important. Pour atteindre les objectifs suisses de réduction des émissions carbone dans les transports, d'autres mesures sont nécessaires, en particulier celles qui ont un impact notable sur le trafic de longue distance.

## Climat : la Suisse est mauvaise



**Empreinte écologique de la Suisse :** si tout le monde consommait autant de ressources que nous, il faudrait **2,9** planètes pour répondre à tous les besoins.

État : juillet 2019 | Source : OFS, ONU, OFEV

# Prévoyance : l'impact des risques climatiques

Les risques climatiques, mais aussi environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pèsent d'un poids toujours plus lourd sur les politiques d'investissement dans le domaine de la prévoyance.

« Aujourd'hui, les risques climatiques peuvent être visualisés en un clic. »



Oliver Oehri, CSSP & yourSRI

**Oliver Oehri.** Avec l'accord de Paris sur le climat conclu en 2015, la communauté des États s'est fixé trois objectifs principaux, dont fait également partie celui d'axer les flux financiers sur des principes climato-compatibles afin que le réchauffement reste nettement inférieur à deux degrés. En tant que pays signataire de l'accord de Paris, la Suisse souscrit à cet objectif. De nombreuses lignes bougent aussi dans l'UE. Ainsi, l'analyse ESG (Environnement, Social, Gouvernance), et l'évaluation climatique qu'elle contient dans la directive européenne sur les institutions de retraite professionnelle (IORP 2), touche déjà les caisses de pension depuis le début de l'année.

Il est clair qu'avec l'accord de Paris sur le climat, la consommation d'énergies fossiles est soumise à des limites concrètes : environ un tiers du pétrole, la moitié du gaz naturel et plus de 80 % des réserves mondiales de charbon sont censées rester dans les sols si les objectifs de l'accord de Paris doivent être atteints. Dans l'hypothèse où des mesures, telles que des

taxes carbone, seraient prises à l'échelle mondiale dans le but de limiter la consommation d'énergies fossiles, ou de la renchérir de manière directe, les entreprises concernées pourraient se déprécier ce qui, en retour, représente des risques majeurs pour les investisseurs. Selon une étude de CSSP & Southpole Group réalisée en 2016 pour le compte de l'Office fédéral de l'environnement, des stratégies d'investissement climato-compatibles permettent, aujourd'hui déjà, de dégager des rendements conformes au marché. Le ratio rendement/risque des stratégies climato-compatibles s'est notamment avéré plus intéressant que celui des indices conventionnels comparables.

Les préparatifs sur le marché suisse de la prévoyance vont actuellement bon train. En effet, dans sa circulaire d'information n° 116 (mars 2019), l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) a non seulement souligné l'actualité des risques ESG mais elle a aussi fourni des cahiers thématiques et des instruments à ce sujet. Il convient également de men-

tionner les nombreux exemples de caisses de pension publiant à titre volontaire, aujourd'hui déjà, leurs analyses de valorisation patrimoniale sur la base de critères ESG et climatiques. L'expertise juridique (Niederer Kraft Frey, 2018) mandatée par l'Alliance climatique montre par ailleurs que l'obligation fiduciaire de diligence s'applique aussi aux risques climatiques. Enfin, dernier exemple en date, la séance du Conseil fédéral tenue le 3 juillet, qui impose à la caisse Publica de vérifier régulièrement que ses placements répondent à des critères climato-compatibles et d'en publier les résultats.

L'ère numérique permet désormais d'avoir accès à des systèmes de contrôle des critères ESG et climatiques répondant aux besoins du terrain en matière de placement et d'investissement. Avec le soutien du Secrétariat d'État aux questions financières internationales et de l'Office fédéral de l'environnement, l'ONU environnement a procédé à l'analyse de nombreux instruments dans une étude intitulée « Green Digital Finance – Mapping in Switzerland and beyond ».

## Prévoyance : une empreinte écologique qui dépasse ses moyennes

### Composition de l'empreinte écologique



73,9 %	émissions de CO <sub>2</sub>
13 %	agriculture
6,1 %	exploitation forestière
4,4 %	pâturage
2,6 %	pêche, zones d'habitation

### Le trafic routier dégage le plus de CO<sub>2</sub>



Transports (hors trafic aérien)

26 %	bâtiments
23 %	industrie
19 %	agriculture, traitement des déchets et divers

### Émissions de CO<sub>2</sub>, en tonnes par personne et par an



33,70	Qatar
14,95	États-Unis
6,57	Chine
4,53	Suisse
3,83	Suède
0,09	Niger

# Le changement climatique, l'écologie et la politique

Personne ne sait avec certitude ce que l'automne électoral 2019 nous réserve. L'expérience des années passées montre cependant où cela pourrait nous mener. J'é mets un pronostic : la question du climat et de l'écologie façonnera le climat politique cet automne. Même si elle ne sera pas la seule !

*Claude Longchamp.* Quel sujet aura une influence majeure sur les élections de 2019 ? Le changement climatique ? L'accord-cadre avec l'UE ? Les primes d'assurance maladie ? La réforme des retraites ? L'égalité des salaires ou l'immigration ? Voilà six grands chantiers pour la Suisse, qui sont tous susceptibles de devenir des sujets de campagne.

Comme toujours, nul ne sait lequel s'imposera. La première raison tient aux différences de priorités dans le spectre gauche/droite. À gauche, c'est le changement climatique qui domine. Au centre-gauche, c'est la santé ; au centre-droit, la question européenne et à droite, ce sont les étrangers qui prédominent le débat. La seconde raison découle des avantages que cela représente pour les partis. La question du climat et celle des étrangers figurent en bonne place. Tandis que la première est utile aux Verts, la deuxième sert l'UDC. Le reste est moins clair.

Si malgré cela, mon choix se porte sur la question du climat, il y a une raison. Les disciplines de la communication connaissent le phénomène du « climat d'opinion » : un sujet qui ressort en bonne position, dans le triangle que forment l'actualité politique, l'attention des médias et l'intérêt des citoyens. Il a pour conditions préalables un fond de vérité, une situation inhabituelle et une incertitude publique. Car la conjonction de ces éléments garantit qu'un sujet ne finira pas tout simplement par disparaître, mais permettra une communication ultérieure.

« *Le changement climatique est la question stratégique majeure, et pas seulement celle des élections de 2019.* »

*Claude Longchamp, politologue,  
PCA de Gfs.bern, chargé de cours  
de l'Université de BE et ZH*



Comme lors des dernières élections : en 2003, d'abord la canicule ; en 2007, la conspiration contre le conseiller fédéral Blocher ; en 2011, l'accident de réacteur à Fukushima et en 2015, comme mentionné, la politique européenne des réfugiés. Tout cela n'a pas été sans conséquences : en 2003, le camp rouge-vert a gagné du terrain. En 2007 et 2015, l'UDC a gagné des électeurs et en 2011, deux nouveaux partis, le PVL et le PBD, sont entrés en scène, faisant avancer la sortie de l'énergie nucléaire.

Depuis le WEF de Davos, la question du climat domine l'opinion publique suisse. Au lieu de Donald Trump, c'est Greta Thunberg qui est venue. Et la timide militante écologiste suédoise a soulevé une vague de discussions politico-médiatiques. Les écolières et écoliers ont immédiatement compris le message et ont commencé à faire la grève. Une nouvelle génération, très jeune, est mobilisée. Et elle politise la génération des parents et des grands-parents.

Les élections cantonales du printemps 2019 ont confirmé cette hypothèse largement répan-

due. Les partis verts ont alors gagné : le PES à l'échelle nationale, le PVL notamment à Zurich. Le train express du PLR et du PS, respectivement, bien lancé jusqu'en 2018, a été stoppé dans son élan. L'UDC a eu des difficultés en Romandie, puis aussi en Suisse alémanique, mettant définitivement fin à ses succès électoraux.

Tout cela porte un message démonstratif : le changement climatique est la question stratégique majeure et ce, au-delà des élections de 2019. Il est également susceptible de devenir le principal sujet de controverse de la prochaine législature. Tenter d'y échapper n'a aucun sens !

Il y a aussi un message d'avertissement : les gagnants et les perdants attendus sont trop clairement répartis pour que l'on en reste à ce sujet. Le baromètre électoral de la SSR donne même des indications sur les domaines d'insatisfaction majeurs quant à la politique actuelle. Dans cette catégorie figure en première position le problème des primes maladie (croissantes), tous partis confondus. Cela ouvre une deuxième opportunité thématique pour les élections de 2019 !

# 910 000 000 000

La fortune que gèrent les caisses de pension en Suisse s'élève à environ 910 milliards de francs.

## COMPARIPEDIA

### Bilan CO<sub>2</sub>

La quantification des émissions totales de dioxyde de carbone est appelée bilan CO<sub>2</sub> ou bilan des émissions de gaz à effet de serre. Toutes les émissions de dioxyde de carbone résultant directement ou indirectement d'activités de produits ou de personnes sont exprimées en tonnes de CO<sub>2</sub>. Cela permet de calculer l'empreinte CO<sub>2</sub> des aliments tout comme celle de véhicules, d'un voyage, d'animaux de compagnie ou de personnes. Le bilan CO<sub>2</sub> des produits et des services constitue donc une base pour les décisions politiques et économiques en matière de protection du climat. Mais il y a aussi des bémols : bien qu'il existe des normes internationales harmonisées, les méthodes de calcul diffèrent. En outre, le bilan CO<sub>2</sub> ne tient pas compte des autres effets négatifs d'un produit ou d'un service, tels que la consommation de ressources ou la pollution de l'air.

## IMPRESSUM

Éditeur : comparis.ch,  
Birmensdorferstrasse 108, 8003 Zurich  
Conception : comparis.ch  
Traduction : comparis.ch  
Impression : Linkgroup AG, Zurich  
Réactions : media@comparis.ch  
www.comparis.ch